

Projet **C U S T E**

"Contrat d'utilité sociale et de transition écologique"

pour le canton de Neuchâtel



Document de travail, à développer

▪

Au 22.05.2021

Christian Beuret, feu président.

Pour l'association pour la défense des chômeurs et la dignité des personnes sans emploi (ADC +),

la Chaux-de-Fonds.

•

Esquisse

Le projet souhaite répondre à différents besoins sociaux et écologiques par la mise en relation effective de personnes sans emploi, de longue durée en particulier, avec les acteurs environnementaux et d'aides sociales.

1. Considérants

Personnes sans emploi

Urgence écologique

Isolement social

Droit au travail

2. Proposition

Volet d'élargissement

Orientation d'utilité écologique ou sociale

Participer à l'effort collectif

Phase pilote

Principaux partenaires

3. Argumentation

Dignité humaine

Compétences gaspillées

Besoins conséquents

Droits de l'Homme

Travail reconnu

Associations en demande

4. Projet Caritas

Cantons Zéro chômeur de très longue durée

5. Sophie Swaton

Pour un revenu de transition écologique (RTE)

6. Salarial - Bénévolat - CUSTE

Débat sur les mesures d'insertion

Dossier de Caritas

Contreparties aux indemnités

Bénévolat

Intersection CUSTE

7. Perspectives pratiques

Publics concernés à terme :

Conditions pour bénéficier d'un CUSTE

Critères pour être organisme d'accueil de contrat CUSTE

Défraiement

Instance référente

ANNEXTE

8. Champs à explorer - Organismes référents

Nature et environnement

Récupération, réparation, recyclage et distribution de biens de consommation

Chemins de randonnées

Vélo

Ski de fonds / Raquettes

Consommation responsable, économie d'énergie, formation

Santé et social

Sport et culture

1. Considérants

Personnes sans emploi

Malgré les bons résultats économiques et une protection sociale efficace élaborée ces dernières décennies en Suisse, demeurent de larges disparités sociales pour un nombre important de personnes sans emploi, qui touchent particulièrement :

- Travailleurs de plus de 45 ans.
- Hommes et femmes de famille monoparentale.
- Personnes sans qualification.
- Jeunes sans expérience professionnelle.
- les "cabossés" de la vie.
- Les personnes étrangères , notamment avec permis aléatoire.

(La crise covid amplifiera certainement ce phénomène).

Urgence écologique

Exposée dans de nombreux rapports internationaux et révélée par une conscientisation publique et les manifestations de la jeunesse, advient une montée du sentiment d'urgence face au réchauffement climatique et des nombreuses atteintes touchant notre "belle planète" : biodiversité, extinction des espèces, déforestation massive, réchauffement des océans, fonte des glaciers, assèchement des terres, "continent plastic", etc.

Isolement social

Face au vieillissement de la population, à la déliquescence des liens sociaux, à la marginalisation et la solitude, de nombreux organismes associatifs et institutionnels, œuvrent dans les domaines de l'aide, du soutien, et de l'accompagnement, suppléant ou complétant les services publics.

Droit au travail

Un des droits de l'homme à l'article 23, tel qu'énoncé dans la Déclaration des Nations Unies de 1948 : «Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage».

2. Proposition

Volet d'élargissement

En 1996, il y eut la mise en place des contrats d'insertion sociale et professionnelle (ISP) pour les bénéficiaires de l'action sociale, puis de ceux plus modestes, des contrats en entreprises sociales, et des travaux d'utilité publique (TUP) du Service des migrations. De l'expérience positive et du succès de ces créations, un nouveau volet d'élargissement de cette dynamique est proposé. Il s'agit du présent projet, à savoir un « **contrat d'utilité sociale et de transition écologique** » (**CUSTE**) pour le canton de Neuchâtel. De plus, ce contrat a pour but de permettre un engagement plus stable et pérenne que celui d'une mesure d'insertion, qui par définition est provisoire. Un tel contrat serait donc à durée indéterminée comme tout autre engagement professionnel standard.

Orientation d'utilité écologique ou sociale

Il se distingue, sans les remplacer, des modèles précédents par une orientation résolument d'utilité écologique ou sociale (sans minimiser les perspectives insertionnelles sociales ou professionnelles) mais en axant la démarche, pour un public répondant à certains critères, à une mise à disposition à la société, par l'intermédiaire d'organismes associatifs ou privés, de personnes aux compétences inemployées et aux énergies perdues, bien que financées par l'Etat.

Participer à l'effort collectif

Pouvoir se positionner par une forme d'échange : " Je reçois un revenu, pour me nourrir, me loger, me vêtir, élever mes enfants, juste pour vivre dignement, de la part d'une société dont je suis citoyen à part entière, partie prenante, car en échange je me consacre en un travail utile, participant ainsi à l'effort collectif".

Phase pilote

Issus de différents statuts, accompagnés pour certains par des Services dont ils dépendent financièrement, les participants devront répondre à des critères précis pour participer à ce projet, et bénéficieront alors d'un contrat à durée indéterminée et d'un revenu complémentaire à leurs indemnités. Dans un premier temps, une phase pilote pourrait déjà commencer avec les bénéficiaires de l'aide sociale uniquement.

Principaux partenaires

Les associations à but social et écologique seront les principaux partenaires de ce projet en proposant des travaux et des tâches d'utilité publique, suivies et soutenues en cela par une structure intermédiaire mandatée par l'Etat qui fera le lien entre les intéressés et celles-ci. Ce type de collaboration existe bel et bien déjà dans le cadre de l'action sociale et ses contrats ISP, mais elle pourrait être étendue à d'autres Services et bénéficier d'une structure professionnelle spécifique assurant le lien et permettant ainsi de décharger les assistants sociaux.

3. Argumentation

Dignité humaine

Il en va avant tout de la dignité humaine devant permettre à chaque actif, chaque citoyen, chaque habitant du monde, quelque soit son statut et son histoire de vie, d'assumer sa part de responsabilité face à la crise écologique et au délitement des liens sociaux. A défaut d'un emploi et d'une participation à la vie économique ou sociale, nombre de personnes se retrouvent démunies et désemparées, coincées entre un marché du travail qui ne les veut pas (encore) ou plus et une rente "d'invalidé" qu'ils ne sont pas.

Compétences gaspillées

Des compétences, des disponibilités, des forces, et des intelligences vives, souvent défrayées par les cotisations et les impôts, sont ainsi gaspillées, inutilisées. Cet état de fait peut créer dans la population de fortes réactions alimentant les mouvements populistes.

Droits de l'Homme

Au delà même du respect et de la considération de chacun, c'est un droit proclamé dans la Déclaration des Droits de l'Homme, le droit au travail.

Besoins conséquents

Les tâches sont nombreuses, et les besoins conséquents : développement et entretien des lieux naturels, promotion et sensibilisation à la découverte et à la protection de l'environnement, récupération, réparation et recyclage des biens de consommation, chemins de randonnées et transports doux, soutien aux personnes âgées, handicapées, aux familles, etc.

Travail reconnu

La professionnalisation de ces tâches ainsi que le bénévolat déjà bien en place au niveau cantonal, n'empêchent pas cette approche complémentaire pour des personnes bénéficiant alors d'un contrat "entre-deux", notamment aussi pour valider les différentes aides reçues par une contrepartie donnée sous la forme d'un travail reconnu d'utilité publique.

Associations en demande

Parallèlement à cet état de fait, de nombreuses associations environnementales et sociales sont actives dans le canton et ne demandent pas mieux que de proposer des tâches et des mandats moyennant un certain soutien.

4. Projet Caritas / Cantons Zéro chômeur de très longue durée

En octobre 2019, les Caritas de Suisse romande font paraître un document fouillé établi sur la base d'un constat exhaustif de la situation du chômage de longue durée¹. Partant des chiffres disponibles, celui-ci établit qu'un quart des personnes inscrites aux ORP connaît un chômage de longue durée (12 mois et plus) ou de très longue durée débouchant sur l'aide sociale. "La Suisse romande compterait ainsi plus de 10'000 chômeurs de très longue durée à l'aide sociale²".

"Contrairement au discours dominant, la Suisse n'est pas le pays du plein emploi : établi selon les normes internationales, son taux de chômage est de 4,2% - un taux proche de celui d'une majorité de pays de l'Union Européenne. Le chômage de longue et de très longue durée demeure très important, et le nombre de personnes en sous-emploi est dramatiquement élevé. La plupart des personnes concernées ne sont plus indemnisées et doivent recourir à l'aide sociale. Aucun tour de passe-passe tendant à occulter cette réalité, ne saurait nous épargner les retombées multiples et indésirables, aussi bien pour les personnes concernées que pour la collectivité³".

En France, l'Institut National de la santé et de la recherche médicale décrit dans un Rapport de 2018 les conséquences profondes résultant du non emploi : "L'emploi ne se résume pas au seul aspect financier. Il offre une organisation temporelle (horaires, jours de congé et de travail, etc.) qui fournit des repères et permet aux individus un sentiment d'utilité. Par-dessus tout, l'emploi définit une position. En effet, toute personne est un être social. Or être au chômage, c'est sortir du cercle des "inclus" et entrer dans l'univers des "exclus", une sorte de prison dont il est difficile de sortir et qui va perturber les relations aux autres. Ces souffrances sont d'autant plus fortes qu'elles ravivent des angoisses archaïques et font revivre des expériences douloureuses du lien avec l'autre. La peur de l'autre et de soi-même, celle d'agir et d'exister tout simplement sont là, tapies dans la perspective d'un entretien d'embauche, dans une remarque désobligeante d'un proche ou d'une relation, dans la nécessité d'une démarche à Pôle emploi, dans un courrier qui inquiète, mettant ainsi en péril de fragiles points de repères par lesquels la personne peut encore se sentir appartenir au corps social⁴".

L'excellent rapport de Caritas auquel je ne puis que renvoyer, sans négliger les bienfaits des mesures actuellement proposées (programmes d'insertion, formations rapides, stages), relève toutefois du sens de "la réadaptation à l'emploi sans emploi possible⁵". Une réponse essentiellement clinique à une demande d'emploi n'est pas appropriée aux chômeurs de très longue durée, en dépit de la bienveillance dont elle peut témoigner (...). Seul le retour à l'emploi, et la reconnaissance sociale qu'il autorise, permettrait de réunir les conditions nécessaires à l'élaboration d'un projet plus précis, pour en éprouver les besoins de formation⁶.

1. Michel Cornut, avec Alexandre Antonin, Dominique Froidevaux, Jean-Noël Maillard, Hubert Péquignot, Pierre-Alain Praz, *Le chômage en Suisse, quatre vérités pour un défi, Caritas romandes, 2019.*

2. Ibidp.9

3. Ibidp.10

4. Ibidp.15

5. "En quoi peut consister une insertion sociale qui ne déboucherait pas sur une insertion professionnelle, c'est-à-dire sur l'intégration ? Une condamnation à l'insertion perpétuelle, en somme. Qu'est-ce qu'un inséré permanent ? Quelqu'un que l'on abandonne pas complètement, que l'on accompagne dans sa situation présente en tissant autour

de lui un réseau d'activités, d'initiatives, de projets (...). Ces efforts ne sont aucunement à sous-estimer. C'est l'honneur d'une démocratie que de ne pas se résigner à l'abandon complet d'un nombre croissant de ses membres dont le seul crime est d'être "inemployables". Mais ces tentatives ont quelque chose de pathétique. Elles évoquent le travail de Sisyphe (...)" (Castel, 1995). Ibid. p.22

6. Ibid.p.29

5. Sophie Swaton

Dans son ouvrage «Pour un revenu de transition écologique (RTE)⁷», Sophie Swaton décrit pertinemment ce type de revenu en contre-proposition à un «Revenu de base universel (RBU)», qu'elle analyse en détail et qu'elle anticipe pouvoir devenir "*le cheval de Troie du néolibéralisme*", assurant la déréglementation finale de notre système d'aide et d'assurance sociale. En ce sens, le RBU serait une fausse bonne idée. D'ailleurs, si le système (...) de protection sociale est loin d'être parfait, il continue néanmoins de faire ses preuves et de cibler comme il le peut des effets désastreux d'une politique économique qui laisse exsangues les plus précaires⁸. Elle regrette dans les politiques sociales l'oubli, quand ce n'est le déni, de la dimension écologique. Citant Heather Eaton: "*il est temps de renégocier nos imaginaires sociaux avec une conscience écologique, un esprit de clarté et une présence à la Terre qui dépassent ce qui a auparavant été mobilisé dans les processus culturels de l'Occident*⁹". "*C'est bien ce rapport à la nature que vise à restituer le versement d'un RTE en contrepartie d'une activité et d'un rapport nouveau au travail respectueux de soi, des autres et de son environnement. Si donc le RTE est juste, ce n'est pas simplement parce qu'il repose sur une conception de la justice sociale qui intègre les plus démunis, mais parce qu'il induit également, sous l'angle de l'éthique, la reconnaissance d'une sphère d'appartenance première : c'est parce que les ressources naturelles sont limitées qu'il importe non seulement de les protéger, mais de revoir l'ensemble de nos procédés socio-économiques prédateurs et extractivistes d'un côté et, de l'autre générateurs d'inégalités sociales. (...) C'est pourquoi le RTE est juste à notre sens aussi d'un point de vue d'un Etat social écologique ou dans une société où le social est écologisé. En ce sens, le RTE exprime bien une éthique du care¹⁰, de bienveillance, à la fois pour les personnes et pour la nature : en prenant soin de nous, nous prenons aussi soin des générations futures, et cela ne peut que nous être profitable¹¹ ."*

7. Sophie Swaton, "*Pour un revenu de transition écologique*", Paris, PUF, 2018

8. Ibid., p. 206

9. Heather Eaton, "*Quel rôle pour les religions dans une ère écologique ?*". *Crise écologique, crise des valeurs ? Défis pour l'anthropologie et la spiritualité*". Bourg Dominique et Roch Philippe (dir.), Paris, Cerf, p.138

10. Care : prendre soin, donner de l'attention, manifester de la sollicitude...

11. Sophie Swaton, "*Pour un revenu de transition écologique*" Paris, PUF, 2018, p.202

6. Salariat - Bénévolat - CUSTE

Débat sur les mesures d'insertion

Un débat récurrent agite différents milieux sur le bienfondé des actuelles mesures d'insertion par le travail. Les uns parlent "d'exploitation éhontée", les autres arguent de concurrence déloyale et de captation injuste d'emplois dévolus au marché du travail ordinaire, d'autres encore questionnent l'Etat sur ce type de mesures estimées improductives et inadéquates.

Si nous parlons effectivement des chômeurs de longue durée, une récente étude dans le canton de Berne citée par le dossier de Caritas semble dire le contraire: "*pendant la mesure et immédiatement après, les participants prennent mieux soin de leur santé, croient à nouveau en leur avenir et recherchent plus activement un emploi, avec des résultats favorables dans un certain nombre de cas - qui cependant ne sont pas chiffrés. Ainsi, les mesures sont largement plébiscitées, lors même que chacun s'accorde sur le fait qu'elle ne permettent pas à tous les chômeurs de longue et de très longue durée de retrouver un travail sur un marché hyper concurrentiel*¹²".

Contreparties aux indemnités

Un autre débat concerne la question des contreparties à fournir contre les indemnités reçues de l'Etat, particulièrement dans le cas de l'aide sociale. Ma longue pratique dans l'insertion m'amène à penser que, pour des personnes en grande difficulté à retrouver un emploi, il est lourd d'être à charge de la société sans "y rendre une contrepartie". Pour eux, c'est la question du libre choix et des conditions de travail qui seront déterminant.

Bénévolat

Pour les milieux du bénévolat, à l'inverse, la question relève d'un contresens. Par définition, le bénévolat est un service que l'on rend à la société, sans contrepartie, financière tout au moins, même si assez souvent quelques bénéfices matériels existent tout de même (défraiements, rabais, objets ou nourriture gratuits, entrée libre, etc.). Sur le fond toutefois, il est évident qu'une contrepartie existe bien dans l'engagement bénévole en terme de valorisation de soi, de participation active à un mouvement portant des valeurs qui sont siennes (sociales, culturelles, environnementales, sportives, politiques, etc.), en terme de relations humaines, en terme de raison d'être.

Intersection CUSTE

Le projet CUSTE est à l'intersection de ces différents axes. Visant un public spécifique, il souhaite proposer un contrat à durée indéterminée, et permettre ainsi un statut plus stable et pérenne que celui d'une mesure d'insertion classique qui n'est que provisoire. A terme, dans certaines situations, il pourrait ouvrir sur un habituel contrat de travail, financé de manière classique (en particulier pour des projets environnementaux). Le CUSTE souhaite également se distancier résolument de tout "placement" imposé par l'un ou l'autre des services, afin que le participant s'engage dans une démarche librement choisie, pareil à un bénévole s'inscrivant dans une association, ou à celui qui postule pour un poste de travail habituel. Le CUSTE, à but social et écologique, est adapté aux secteurs traditionnellement dévolus à l'action bénévole, mais par un emploi stable et rémunéré.

¹² Michel Cornut, avec Alexandre Antonin, Dominique Froidevaux, Jean-Noël Maillard, Hubert Péquignot, Pierre-Alain Praz, *Le chômage en Suisse, quatre vérités pour un défi*, Caritas romandes, 2019, p.21

7. Perspectives pratiques

Publics concernés à terme :

- Chômeur de longue durée ou de plus de 45 ans.
- Bénéficiaires de l'aide sociale.
- Réfugiés statutaires, ou en en admission provisoire.
- Requérants d'asile.
- Bénéficiaires de l'assurance AI.
- Personnes inactives, sans droit à un soutien financier.

Conditions pour bénéficier d'un CUSTE

Avoir suivi les différents processus proposés par les différentes instances dont sont tributaires les personnes concernées (recherche d'emploi, formations, programmes d'insertion professionnelles ou socioprofessionnelles, cours de français, etc.).

Choisir librement le cadre de travail, se sentir concerné, être volontaire et avoir l'accord et le soutien, le cas échéant, du Service dont il dépend.

Bénéficier d'une visite et d'un entretien préalable avec l'association choisie, y avoir été accompagné d'un référent, avec les éléments suivants proposés ou établis, les tâches, l'horaire, et de même que la durée du contrat renouvelable tacitement.

Respecter les clauses du contrat tripartite (l'employé, l'association et le référent), avec possibilité de part et d'autre d'y mettre fin en cas de difficultés diverses.

Les personnes sans référent institutionnel bénéficieront de celui de l'organisateur.

Critères pour être organisme d'accueil de contrat CUSTE

Avoir une activité relevant de l'environnement, de l'écologie ou du social au sens large du terme (incluant les activités culturelles et sportives)

Bénéficier d'un statut juridique reconnu ne relevant pas des attributions du secteur public, une structure institutionnelle ou associative respectant les règles démocratiques, avec comité, rapport annuel, comptabilité vérifiée, etc.

Avoir une personne de référence pour chaque bénéficiaire CUSTE, signataire du contrat tripartite et responsable de l'attribution des tâches.

Défraiement

Ce point, à préciser encore, pourrait dans un premier temps s'aligner sur les modèles des normes actuellement usitées pour les mesures d'insertion dans les différents Services.

Le défraiement devrait, par la suite, dans la perspective d'un financement mixte (par les différents Services concernés : Service de l'environnement, de l'éducation, de la culture, etc.), avoir ses propres normes, et être un salaire déclaré, à l'image du feu MIP (Mesures d'intégration professionnelle) sous l'égide du canton.

On pourrait imaginer également, selon les cas, un défraiement aux organismes impliqués, sous la forme d'une subvention particulière pour l'accueil des bénéficiaires CUSTE.

Instance référente

Au stade actuel du projet, il semble nécessaire d'avoir une instance référente apte à accueillir les personnes intéressées à entrer dans cette démarche, à leur proposer un cadre d'activité, à établir les contacts avec l'organisme référent et à suivre les processus de mise en place de la place de travail. Au besoin, la personne référente serait aussi à même, en cas de difficulté, de faire de la médiation et, si nécessaire, permettre un arrêt du contrat. Cette forme de fiabilité serait ainsi une garantie de confort pour l'employeur.

Cette instance pourrait être une institution déjà existante (cf. projet zéro chômeur de CARITAS) ou être confiée par exemple à Bénévolat Neuchâtel, au bénéfice d'une large expérience dans le bénévolat et d'un vaste réseau associatif.

ANNEXE

8. Champs à explorer - Organismes référents

Nature et environnement

Actions en faveur de la nature : plantation de haies, réouverture de clairières, mur en pierres sèches, création d'étangs, etc.

Nettoyage des rives d'eau, des bords de chemins, des forêts et des pâturages.

Développement et entretien de places de pique-nique et de cabanes de forêt.

Randonnées / Promenades / Vie en plein air.

Protection et découverte de la flore, de la vie sauvage, des oiseaux, des insectes et ruchers pédagogiques.

Promotion, sensibilisation, et animations pour enfants

Jardins collectifs, jardins citoyens, et promotion de la permaculture.

Jardins et parcs publics / expositions / musées.

Protection du patrimoine naturel.

Référents :

Ecoforum, association faîtière pour la protection du patrimoine naturel neuchâtelois

Amis de la Ferme Robert

Amis du Mont Racine

Amis de la nature

Association Liane

Bois du Petit Château, La Chaux-de-Fonds

Club alpin suisse

Evologia, Cernier

Jardins botaniques de Neuchâtel

Moulin de Bayerel

Musées neuchâtelois d'histoire naturelle

Parc Chasseral

Parc du Doubs

Pro Natura Neuchâtel

Pur Lac Neuchâtel

Sauvegarde du Seyon et de ses affluents

SNE, Société neuchâteloise d'entomologie

Société neuchâteloise des forestiers

Sorbus, Société des Oiseaux Rares et de la Biodiversité Utile à leur Survie

WWF Neuchâtel

Office du tourisme du canton de Neuchâtel

Récupération, réparation, recyclage et distribution de biens de consommation

Récupération, tri, et redistribution des surplus alimentaires.

Récupération, recyclage, réparation et vente-distribution d'objets de seconde main.

Restaurants sociaux.

Ateliers de réparation, de création / Repair cafés.

Gestion des déchets, tri, remis sur le marché (meubles, vêtements, jouets, etc.)

Référents :

Table Suisse

Partage, et collectif de distribution alimentaire

Les Cartons du coeur, La Chaux-de-Fonds
Emmaüs, La Chaux-de-Fonds
Boutiques du Centre social protestant
Le Coin Bleu, La Chaux-de-Fonds, Le Locle
Caritas Neuchâtel
Ekir, La Chaux-de-Fonds
SEL du canton de Neuchâtel
Programmes d'insertion sociale et professionnelle

Chemins de randonnées

Entretien et signaler des chemins de randonnées de qualité.

Promotion / Randonnées accompagnées.

Référents :

Neuchâtel Rando
Association cantonale du tourisme pédestre
Société des Sentiers des gorges de l'Areuse
Office du tourisme du canton de Neuchâtel

Vélo

Entretien de pistes vélos, piéton. Aménagements cyclables. Sécurisation

Place de stationnements.

Promotion. Animations. Evénements.

Location de vélo, et réparations.

Bourse aux vélos.

Cours pour enfants. Cours pour vélos électrique.

Transports à vélo / Livraisons.

Pilote de triporteurs pour personne âgée.

Référents :

Pro Vélo Neuchâtel
ATE, association transports et environnement
AVSA - A vélo sans âge
Union Cycliste neuchâteloise

Office du tourisme du canton de Neuchâtel.

Ski de fonds / Raquettes

Préparation et entretien des pistes. Signalisation.

Location. Promotion. Buvettes.

Référents :

Neuchâtel Ski de Fond

Association regroupant les Centres nordiques du canton

Office du tourisme du canton de Neuchâtel

Service des migrations (Tête-de-Ran)

Consommation responsable, économie d'énergie, formation

Formation aux efficience énergétique, des énergies renouvelables et de la gestion durable des ressources dans les lignes directrices de l'école.

Développement des SEL, (Système d'échange local).

Développement, promotion des énergies douces.

Promotion de produits bio, locaux et de saison.

Développement et soutien aux épiceries engagées.

Bois de chauffage.

Référents :

SEL du canton de Neuchâtel

WWF

Ecole de l'énergie, Planair

Ecoles et établissements de formation

Santé et social

Un très grand nombre d'organismes associatifs ou institutionnels couvrent ce domaine dans le canton de Neuchâtel. Plus de 70 d'entre eux sont membres de la faïtière **Bénévolat Neuchâtel**. Dans la perspective d'une mise en place du CUSTE, un certain nombre d'entre eux pourraient accueillir ce nouveau type d'aide, sortant d'une définition stricte de l'engagement bénévole, mais entrant dans la même démarche d'utilité publique. A noter que certains d'entre eux accueillent déjà largement des personnes bénéficiaires d'aides ou de rentes diverses, parfois même sous la forme de contrats d'insertion.

On trouvera une liste exhaustive sous le site www.benevolat-ne.ch.

Citons toutefois l'éventail d'activités couvert :

ADC - ADCN - Associations de défense des chômeurs de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel

ANDPA - Association neuchâteloise des Proches Aidants

Arc-en-Jeu

Association Alzheimer Suisse

Association Coup d'Pouce

Association les Chiffonniers d'Emmaüs

Association Lire et écrire

Association neuchâteloise de la Main Tendue

Association PIP - Prévention de l'illettrisme en préscolaire

AVIVO - Section Neuchâtel et environ

AVSA - A vélo sans Age

Bibliomonde

Bel Horizon

Caritas

Centre Vue / Collectif Partage

CORA, Fleurier

Croix- Bleue Romande section Neuchâtel

Croix-Rouge neuchâteloise

GSP, Centre social protestant

Dispensaire des Rues

EREN - Eglise Réformée évangélique du canton de Neuchâtel

FCRN - Fédération Catholique Romaine Neuchâteloise

Fondation Les Perce-Neige

Foyer Handicap

FSA - Fédération Suisse des Aveugles et Malvoyants

Innovage Suisse Romande

INSIEME Neuchâtel

Job Service

La Courte Echelle

Lecture et Compagnie Neuchâtel

Les Cartons du Coeur

Ludothèque la Colombine

MDA - Mouvement des Aînés

Médecins du Monde

NOMAD

Passeport Vacances Neuchâtel et environ

Pro Infirmis

Pro Juventute Arc Jurassien

Pro Senectute Arc Jurassien

PROCAP / RECIF

SOS Futures mamans

TDH - Terre des hommes Neuchâtel

Villa Yoyo Neuchâtel

Les 14 différents groupes de bénévoles et de transports du canton de Neuchâtel

Les 21 différents homes de personnes âgées du canton membres de Bénévolat Neuchâtel

Etc.

Sport et culture

Un nombre tout aussi grand de clubs et d'associations couvrent ces secteurs d'activités dans le canton de Neuchâtel : clubs sportifs et leurs installations, organisateurs de manifestations et de spectacles, autant d'activités souvent sans grand moyen et, sous certaines conditions, apte à accueillir des compétences et des forces supplémentaires.



Au 22.05.2021,

Pour l'association, pour la défense des chômeurs et la dignité des personnes sans emploi (ADC +),

La Chaux-de-Fonds.

Christian Beuret, feu président.